

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS

TEPF_UCHA-1

Description de l'établissement

Nom : TEPF_UCHA-1
Adresse(s) : ROUTE DU HAUT UCHA
Commune(s) : MONEIN (64393)
Activités : Non renseignée
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP00062900101

Ancien identifiant SIS : 64SIS10896

Commune(s) : MONEIN (64393)

Description¹ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Monein exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits UCHA 1 a été réalisée dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 20 avril 2015.

Le puits UCHA 1 a été foré de décembre 1969 à mai 1970 jusqu'à la profondeur de 5 291 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 365 504 m, Y = 112 324 m, Zsol = 313,20 m. Le puits UCHA 1 a été bouché définitivement le 17 janvier 2002. La tête de puits a été découpée à 2 m/sol. La plate-forme du puits UCHA 1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400494.

L'emprise du site s'étend sur 3,8 ha. Les environs immédiats du site sont constitués de :

- à l'est : un ruisseau non pérenne « Lassoure » situé à 300 m du site,
- à l'ouest : le village de Lacommande et la rivière « La baylongue » situé à environ 600 m en contrebas du site,
- au nord-est : une ferme à 300 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en novembre 2013 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement dans les sols :

- des teneurs en hydrocarbures, avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 500 mg/kg (teneur maximale = 32 000 mg/kg).
- des teneurs en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX), avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 0,2 mg/kg

dues principalement à la présence de xylènes (teneur maximale mesurée = 200 mg/kg dont 180 mg/kg de xylènes).

– des teneurs en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 50 mg/kg (teneur maximale = 170 mg/kg, le phénanthrène étant le principal composé).

– La présence de deux anomalies en chrome (teneur maximale = 180 mg/kg). Les analyses ont révélé que le chrome en présence n'était pas lixiviable.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 12 juin 2017 au 9 juillet 2020. Les travaux de réhabilitation ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2015/51 du 09/10/2015).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP n°2015-51. La concentration maximale résiduelle en hydrocarbures totaux retrouvée sur le site UCHA-1 est de 530 mg/kg.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site UCHA 1 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 21/04/22, complété le 10/10/2022 et la visite du site réalisée le 8 novembre 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 14 novembre 2022.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus d'installation en lien avec l'exploitation minière. Les terrains étaient utilisés pour un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/24 du 26 décembre 2022.

Les documents suivants sont disponibles dans l'onglet « Information de l'administration concernant une pollution suspectée ou avérée (ex-BASOL) » :

- AP1 MINES
- AP2 MINES
- DADT
- Mémoire de fin de travaux
- Rapport AP1
- Rapport AP2
- Rapport de recevabilité

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 24/03/2025

Enjeux et environnement :

Commune(s) : MONEIN (64393)

Description³ : Ancien site du puits de production de gaz sur la commune de Monein exploité par TEPF (Total Exploration Production France). L'instruction du dossier de réhabilitation du site du puits UCHA 1 a été réalisée dans le

cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers (Article 43 du décret n°2006-649 du 2 juin 2006) déposée en préfecture le 20 avril 2015.

Le puits UCHA 1 a été foré de décembre 1969 à mai 1970 jusqu'à la profondeur de 5 291 m/sol. Les coordonnées de la tête de puits (en Lambert 93) sont X = 365 504 m, Y = 112 324 m, Zsol = 313,20 m. Le puits UCHA 1 a été bouché définitivement le 17 janvier 2002. La tête de puits a été découpée à 2 m/sol. La plate-forme du puits UCHA 1 est référencée dans la base de données Basias du BRGM sous le n°AQI6400494.

L'emprise du site s'étend sur 3,8 ha. Les environs immédiats du site sont constitués de :

- à l'est : un ruisseau non pérenne « Lassoure » situé à 300 m du site,
- à l'ouest : le village de Lacommande et la rivière « La baylongue » situé à environ 600 m en contrebas du site,
- au nord-est : une ferme à 300 m.

Un diagnostic environnemental du site a été réalisé en novembre 2013 dans le cadre de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers. Ce diagnostic a révélé principalement dans les sols :

- des teneurs en hydrocarbures, avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 500 mg/kg (teneur maximale = 32 000 mg/kg).
- des teneurs en Benzène, Toluène, Ethyl-benzène, Xylènes (BTEX), avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 0,2 mg/kg dues principalement à la présence de xylènes (teneur maximale mesurée = 200 mg/kg dont 180 mg/kg de xylènes).
- des teneurs en Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP), avec des concentrations supérieures à la valeur de comparaison de 50 mg/kg (teneur maximale = 170 mg/kg, le phénanthrène étant le principal composé).
- La présence de deux anomalies en chrome (teneur maximale = 180 mg/kg). Les analyses ont révélé que le chrome en présence n'était pas lixiviable.

Au regard de ce qui précède, des travaux de réhabilitation se sont déroulés du 12 juin 2017 au 9 juillet 2020. Les travaux de réhabilitation ont été encadrés par l'arrêté préfectoral (arrêté préfectoral Mines/2015/51 du 09/10/2015).

À l'issue des travaux, l'ensemble des terrains est conforme aux objectifs de réhabilitations fixés par l'AP n°2015-51. La concentration maximale résiduelle en hydrocarbures totaux retrouvée sur le site UCHA-1 est de 530 mg/kg.

L'analyse des risques résiduels, remise avec le mémoire de fin de travaux, conclut que l'état résiduel des terrains après travaux sur le site UCHA 1 est compatible d'un point de vue sanitaire pour un usage agricole.

Sur la base du rapport de fin de travaux établi par l'exploitant le 21/04/22, complété le 10/10/2022 et la visite du site réalisée le 8 novembre 2022, la DREAL a établi le procès-verbal de récolement de fin de travaux le 14 novembre 2022.

Lors de la visite de récolement, il n'y avait plus d'installation en lien avec l'exploitation minière. Les terrains étaient utilisés pour un usage agricole.

La police des mines a été levée par l'arrêté préfectoral Mines/2022/24 du 26 décembre 2022.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

Documents associés : AP1_MINES-2015-51_20151009_UCHA-1

AP2_MINES-2022-24_20221226_UCHA-1

DADT_20150403_UCHA-1

Memoire_Fin_Travaux_20220421_UCHA-1

Rapport_AP1_20150923_UCHA-1

Rapport_AP2_20221114_UCHA-1

Rapport_Recevabilite_20150429_UCHA-1

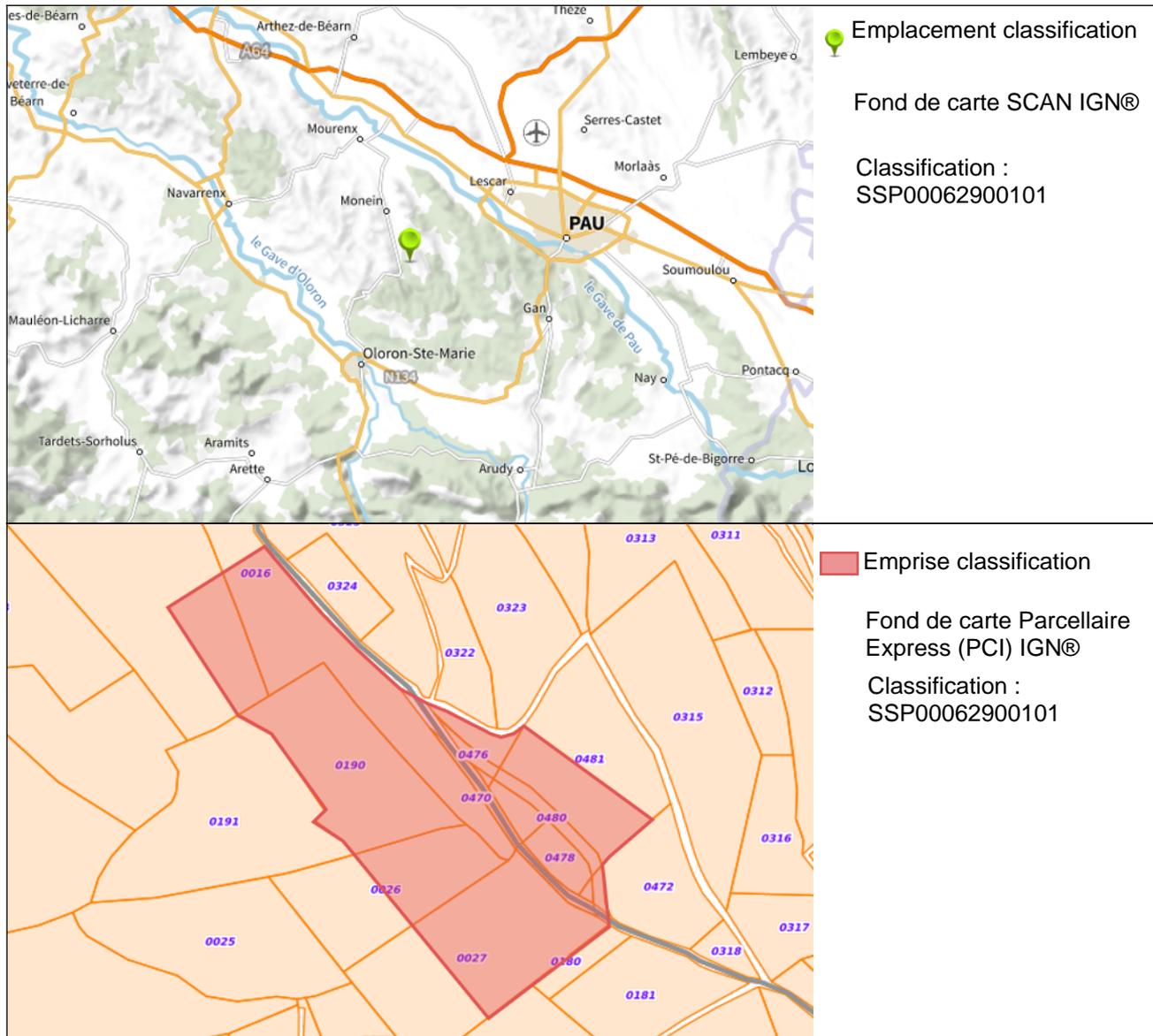
Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
MONEIN		BP	470	
MONEIN		BP	471	
MONEIN		BP	472	
MONEIN		BP	473	
MONEIN		BP	474	
MONEIN		BP	475	
MONEIN		BP	476	
MONEIN		BP	477	
MONEIN		BP	478	
MONEIN		BP	479	
MONEIN		BP	480	

MONEIN		BP	481	
MONEIN		BS	15	
MONEIN		BS	16	
MONEIN		BS	26	
MONEIN		BS	27	
MONEIN		BS	180	
MONEIN		BS	190	
MONEIN		BS	191	
MONEIN		BS	230	
MONEIN		BS	231	

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 411471.12485187245, Lat. : 6248182.271936464

Superficie estimée :

37476 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.